



Service Logement d'Abord

Le Service Logement d'Abord, dans le cadre de la politique publique du logement d'abord, propose 4 dispositifs :

- **InterMédiation Locative avec bail glissant**
- **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Hors les Murs**
- **Accompagnement Social Lié au Logement Autonome**
- **Hébergement d'Urgence : 2 modalités**
 - Hébergement d'Urgence dit « Classique »
 - Hébergement d'Urgence dit « Passerelle »

POUR QUI ?

➤ Tous types de ménages selon les différents dispositifs : familles avec enfants, couples, personnes seules.

Les demandes sont réalisées auprès du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du Jura à part la mesure ASLLA qui est effectuée auprès du Conseil départemental du Jura.

Une commission d'admission valide ou non la demande.

LES MISSIONS

- Accompagnement social individualisé adapté aux besoins des personnes avec pour objectif principal de travailler l'autonomie dans le logement
- Favoriser l'accès et le maintien dans un appartement autonome sans passer automatiquement par l'hébergement

DES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SERVICES

- Signature d'un contrat d'accompagnement ou d'une convention d'occupation ou un contrat de sous-location selon les dispositifs
- Locataires ou sous-locataires dans le parc social de la ville de Dole, une minorité est hébergée sur des appartements en diffus à Dole
- Accompagnement individualisé réalisé dans les bureaux ou au domicile
- Temps collectifs proposés aux adultes : conviviaux ou ateliers thématiques
- Activités pour les enfants avec ou sans les parents

L'ÉQUIPE

- Une équipe de direction
- Des travailleurs sociaux
- Une équipe maintenance et entretien

ACCÈS : Ligne de bus n°1, arrêt cimetière n°2



coop(agir)

Coopérer et agir pour l'emploi, l'intégration,
l'hébergement et le logement

7 avenue de Landon
39100 DOLE

03 84 70 92 00
coopagirdole@coop-agir.fr